

Note Méthodologique : Cabinet coordination de chantier au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Chantiers BTP et environnements industriels dynamiques (Pointe-Noire, Kinshasa).
- Maîtrise des risques sécurité-santé et conformité réglementaire.
- Suivi rigoureux des opérations et coordination des intervenants.
- Optimisation SSE et réduction des accidents sur sites complexes.

Point clé : Démarrer la coordination dès la conception du projet pour anticiper les risques et assurer la conformité dès l'ouverture du chantier.

Objectifs de la mission

- Prévenir les risques sécurité et santé lors des opérations de construction.
 - Élaborer, mettre à jour et contrôler PGC et PPSPS.
 - Assurer l'organisation des procédures pour tous les intervenants.
 - Respect strict des obligations légales congolaises et des bonnes pratiques internationales.
 - Améliorer la performance globale HSE sur site.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial du chantier et des risques.
 - Revue de conformité documentaire (PPSPS, procédures, consignes).
 - Plan d'action et recommandations techniques, organisationnelles et humaines.
 - Assistance aux contrôles réglementaires et coordination opérationnelle.
 - Reporting régulier à la maîtrise d'ouvrage.
 - Livrables clés : rapport de diagnostic, plan d'action, rapport de suivi périodique.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Analyse du chantier, des risques, des intervenants et de l'organisation.
- Collecte des documents (réglementaires, plans, fiches de sécurité) et entretiens sur site.

- Livrable : base de priorisation et rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue PPSPS, procédures internes, consignes de sécurité.
- Vérification des obligations légales au Congo et des bonnes pratiques internationales.
- Livrable : revue de conformité et écarts identifiés.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (1 semaine)

- Propositions adaptées au contexte industriel et aux contraintes du chantier.
- Plan d’action intégrant mesures techniques, organisationnelles et humaines.
- Livrable : document de recommandations et plan d’action détaillé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée du chantier)

- Mise en œuvre des mesures et suivi d’application des procédures.
- Assistance lors des contrôles réglementaires et coordination des acteurs.
- Livrable : reporting régulier et pérennisation des bonnes pratiques.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalon	Durée approx.	Format	Livrable
Diagnostic initial	1–2 semaines	Sur site & à distance	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	1 semaine	À distance	Revue de conformité (PPSPS, procédures)
Plan d’action	1 semaine	Sur site	Document de recommandations
Suivi & accompagnement	Durée du chantier	Mixte	Reporting régulier

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic, la revue réglementaire et formule les recommandations.
- Assure le reporting régulier et l’accompagnement aux contrôles.
- Facilite la coordination entre les acteurs du chantier.
- Peut assurer la coordination SPS (surveillance quotidienne, plans de prévention).

Client

- Fournit les documents requis (PGC, PPSPS, FDS, plans d’installation, pièces de conformité).
- Permet les entretiens avec les responsables et l’accès au site pour l’évaluation.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plan général de coordination (PGC) et PPSPS des entreprises.
 - Fiches de données de sécurité (FDS).
 - Plans d'installation et documents de conformité réglementaire.
 - Procédures internes et consignes de sécurité applicables.
 - Informations sur les intervenants et l'organisation du chantier.
 - Références réglementaires locales (Code du travail congolais, normes sectorielles).
 - Contraintes spécifiques du site (portuaire, industriel, logistique).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Interventions en présentiel sur site et à distance selon les phases.
 - Audits et réunions de coordination planifiés pour un suivi constant.
 - Reporting clair, transparent et périodique à la maîtrise d'ouvrage.
 - Suivi continu des actions correctives et accompagnement lors des inspections.
 - Veille réglementaire et méthodologique adaptée aux réalités congolaises.
 - Approche collaborative avec les équipes du chantier pour ancrer les bonnes pratiques.
-